

## Les paysans ouest africains disent stop aux APE

Entretien avec Saliou Sarr, coordonnateur du Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) pour le Sénégal. [saliou.sarr@asprodeb.org](mailto:saliou.sarr@asprodeb.org)

**S**OUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, intégration régionale, telles sont les principales attentes du Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) vis-à-vis des APE. Dans le même temps, il ne voit dans ces accords sous leur forme actuelle que pauvreté et menace pour la survie des paysans de la région.



Saliou Sarr

► Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo (PMA en italique)

► 206 millions d'habitants

► Pib : 84 milliards de dollars (agriculture : 29,4 %)

**GRAIN DE SEL :** Quels sont les enjeux pour l'Afrique de l'Ouest dans l'APE ?

**SALIOU SARR :** Les spécificités de la région sont liées au pourcentage d'agriculteurs par rapport à la population totale : les agriculteurs représentent 65 % de la population aujourd'hui en Afrique de l'Ouest et sont la couche la plus pauvre. Ils n'arrivent pas à produire leur propre nourriture ou à épargner pour investir. Un APE devrait contribuer au renforcement des capacités pour que les agriculteurs produisent de la nourriture et des produits agricoles à des prix rémunérateurs, génèrent des revenus permanents pour vivre bien et couvrir leurs besoins en éducation, santé, comme partout dans le monde.

**GDS :** Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'APE ?

**SS :** Tout d'abord, l'APE doit développer l'intégration régionale. Il s'agit d'atteindre une bonne productivité agricole pouvant permettre des relations avec les pays tiers avec un même niveau de développement et de compétitivité. Pour cela, il est nécessaire de développer les échanges intra-régionaux. Les pays de la Cedeao ne se connaissent pas entre eux. Le volume des importations a été multiplié par 3 en 8 ans (1996-2004), il faut absolument combler le déficit vivrier pour faire baisser ces importations. Voici 50 ans, l'Union européenne a bénéficié de protections pour développer et renforcer son marché intérieur, l'APE doit nous permettre cela. Enfin, nous attendons d'un APE qu'il permette ren-

forcement démocratique et transparence au niveau des institutions et des marchés publics.

**GDS :** Quels risques et opportunités représentent les APE ?

**SS :** Quand deux zones de niveau de développement différent commercent, c'est la zone la plus développée qui fait les bénéfices. L'autre ne fait que subir. C'est la relation du cheval au cavalier. En l'occurrence, le cheval, c'est l'Afrique et le cavalier l'Europe. Nous sommes clairement face à un risque de recolonisation par le libre-échange. Ce risque, c'est de voir l'Afrique transformée en soukh commercial, tous les produits du Nord venant, à bas prix, perturber le système et les productions locales. Or qui dit baisse des prix agricoles dit baisse des revenus et augmentation de la pauvreté.

Le problème est que nous accusons un retard réel dans la négociation et la préparation de l'APE. La signature de l'Accord de Cotonou date de 2000, les discussions ont commencé en 2003. L'Afrique est très en retard sur l'agenda initialement prévu qui voit une signature d'accord pour janvier 2008. On va signer quelque chose qu'on ne maîtrise pas, du fait de délais indus. On va prendre n'importe quelle proposition sans comprendre. Si la signature est réellement pour janvier 2008, alors nous, au niveau du Roppa, ne voyons pas d'opportunité mais bel et bien que des risques dans l'APE.

**GDS :** Y a-t-il des alternatives possibles et quelles sont-elles ?

**SS :** L'Afrique avec les ACP et l'Europe constitue une large majorité de pays à l'OMC. Si nous parvenons à parler d'une même voix, nous pouvons demander une nouvelle dérogation à l'OMC. On pourrait alors ne pas être passible de sanction tout en maintenant Cotonou. En discutant produit par produit on peut aussi obtenir des dérogations.

Deuxièmement, l'article XXIV du Gatt n'est pas précis quant aux délais et aux produits à exclure. Mais nous sommes confrontés à un manque de volonté politique de la part de l'UE. Les accords sont négociés par des élites élues, mais que sont ces représentants en Afrique ? Sur 10 millions d'habitants, 3 millions sont inscrits sur les listes électorales et 30 % de ces 30 % votent. L'Europe devrait écouter davantage les sociétés civiles, les OP, les populations paysannes, les acteurs industriels. Il ne sert à rien de forcer les choses si on crée ensuite plus de dommages que par le passé. Aujourd'hui, le Roppa, dit « Stop aux APE ». Il demande du temps : 10-15 ans pour renforcer l'intégration régionale. ■



Manifestation anti APE © Grapad

### FICHE D'IDENTITÉ COMMERCIALE DE LA RÉGION

	Export	Import	Source
Commerce mondial (milliards \$)	39,17	30,44	FAO, moy. 2003-2004
Commerce agricole mondial ( % du précédent)	16,3 %	20,5 %	FAO, moy. 2003-2004
Commerce avec UE (milliards €)	12,27	12,61	Comext, moy. 2003-2005
Commerce agricole avec UE ( % du précédent)	29,4 %	16,9 %	Comext, moy. 2003-2005